

COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT

assemblée du 19 février 2004 (17^e séance régulière) salle du Conseil, 115, rue Principale

17 heures

PROCÈS-VERBAL

Souper et items administratifs

1. Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 17h53 avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président

André Levac, conseiller, district no.1 Denise Laferrière, conseillère, district no.8

Évelyne Germain, REFAP Nicole Desroches, CREDDO Anouk Racette, DSPO Mario Grandmaître, ASHOQ

Également présents : Frédéric Tremblay, secrétaire

Roland Morin, directeur adjoint de module par intérim

Jacques Nadeau, directeur, STEGMR Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire Larry Simpson, coordonnateur, Environnement

Gilles Sabourin, directeur, centre de services d'Aylmer

Ian Hugget, citoyen

Sheila McCrindle, citoyenne Gérald Boucher, citoyen Martin Letartre, citoyen Denis Bouchard, citoyen

Absence motivée : Marcelle Plouffe, responsable GMR

Guylaine Thériault, DSPO

2. Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par André Levac, secondé par Denise Laferrière et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2004

Les membres déclarent avoir lu le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2004

Il est proposé par Denise Laferrière, secondé par Évelyne Germain et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2004, tel que lu.

4. Date de la prochaine assemblée

La 18^e séance régulière est prévue pour le 18 mars 2004 à 17h, à la Salle des Comités de la Maison du Citoyen.

5. Dépôt de documents

La Commission prends avis des documents suivants :

- a. Lettre de refus adressée à Recyc-Québec.
- b. Avis de retard de Recyc-Québec dans le cadre du projet-pilote d'utilisation des sacs compostables dans une collecte de matières putrescibles.
- c. Projet de résolution d'appui à la Ressourcerie de l'Outaouais.
- d. Invitation au 16^e Gala-Bénéfice de la FQE la Commission décline l'invitation.

Début de la discussion de dossiers en huis-clos à 18h04

6. projet Shared watershed management

Personnes invitées : Erik Veldman, Pollution Probe

Discussion : Pollution Probe et la Ville d'Ottawa ont approché la Ville de Gatineau, durant l'été

2003, pour se joindre à un projet de diffusion publique et géoréférenciée

d'information sur la rivière des Outaouais. C'est un projet d'informatique qui fait suite à une expérience de Pollution Probe dans le comté de Sarnia-Lambton, en Ontario. Le produit final serait un site Internet interactif sur une interface

cartographique où tous et chacun pourrait, en cliquant sur un point de la rivière,



obtenir l'information qui est disponible (ex. température, pH, profondeur de l'eau, qualité de l'eau de baignade, polluants industriels, poissons recensés, etc.).

Pollution Probe et les Ville ont, comme partenaire technique et financier, deux services gouvernementaux fédéraux, soit Environnement Canada et *Geoconnections* (un service de Ressources Naturelles Canada). La contribution de la Ville demandée serait de 10 000 \$, soit 5 000 \$ en argent déposé en 2005 et 5 000 \$ en équivalence main-d'œuvre/données en 2004-2005. Pour la collecte de données, un regroupement des propriétaires de données serait initié, visant les trois paliers de gouvernement, les ONG et les industries.

Sur le plan informatique, il s'agit de retranscrire les données existantes en format CGDI et de les superposer sur le cadre cartographique de référence. Si le projet s'avère un succès, le site serait automatiquement maintenu à jour en allant directement chercher les nouvelles données (entrées en format CDDI et placées sur un réseau par leurs propriétaires) et les intégrer à intervalles réguliers. Cette architecture, si un succès, pourrait ensuite être implantée partout au Canada.

Les questions et commentaires soulevés se résument comme suit :

- Il n'est pas actuellement planifié que le site soit traduit en Français, ce qui est inacceptable pour la Commission si la Ville est impliquée;
- La traduction des données en format CGDI sera faite par les informaticiens embauchés dans le cadre du projet, et non par le personnel municipal de l'informatique ou du STEGMR; l'impact logistique sur le STEGMR (accès aux postes et aux dossiers, besoins d'un bureau ou de connexions réseau, etc.) n'est pas encore évalué.
- La Commission s'inquiète que plusieurs propriétaires de données pourraient refuser de diffuser leurs données, ce qui appauvrirait le site.
- Le site sera placé sur un serveur de Pollution Probe (à moins qu'une des deux villes revendique le désir d'abriter le site sur un de leurs serveurs).
- L'impact récurrent du projet (entretien du site) ne sera fixé qu'en fin de projet, selon le degré de succès de l'implantation du site.

Recommandation:

La Commission recommande de demander des précisions et garanties, par lettre, à Pollution Probe. Pollution Probe doit garantir un site final disponible en français et doit évaluer, au meilleur de sa connaissance, les impacts logistiques durant le projet et les besoins récurrents pour l'entretien du site.

7. adhésion au Partenaires pour le changement climatique

Discussion:

Nicole Desroches demande que la Ville devienne membre du Club des 20%, à la FCM. Elle ne peut initier de travaux exploratoires parce que le CREDDO n'est pas une municipalité. La Commission demande au Module Travaux Publics et environnement de préparer un rapport pour l'assemblée du 18 mars.

8. élaboration d'une Journée sans voitures

Discussion:

La journée sans auto est prévue pour le 22 septembre 2004. Il y a un site web à l'appui. Marc Bureau précise qu'il a été approché par Monsieur Cannon (membre au CA de la STO) pour que la Ville y participe. Nicole Desroches se propose d'initier une proposition (incluant une rencontre avec les dirigeants de la STO) et de la déposer à la Commission lors de l'assemblée du 18 mars.

9. proposition d'entente faite par Peintures récupérées du Québec

Discussion:

Normand Maurice, d'Éco-Peinture (l'organisme agréé de récupération des peintures et de contenants de peintures), a rencontré la Ville et les MRC de l'Outaouais dans le but d'implanter une route de service de bacs pour contenants de peintures. Ces bacs sont brevetés et approuvés pour les contenants (ou tout autre résidu domestique dangereux, au besoin). Éco-peinture est prête à desservir tout point de collecte municipal qui dessert au moins 800 habitants. Il est évident que si la Ville de Gatineau en vient à utiliser ce système, cela améliorerait énormément le service à la clientèle pour tout l'Outaouais en raison du volume à transporter sur le territoire de Gatineau (au lieu d'une livraison par année, cela pourrait être une ou plusieurs livraisons par mois).

Sans reprendre le débat sur Éco-peinture et l'entente qui lie l'organisme au Gouvernement, la Commission s'interroge sur l'opportunité que ces bacs représentent. En les installant sur les casernes de pompier, à titre d'exemple, cela représenterait un moyen économique d'étendre le service de collecte.



La Commission demande donc au Module Travaux Publics et environnement de procéder à une enquête de satisfaction auprès des Villes qui utilisent le réseau de collecte de Peintures récupérées du Québec et de faire rapport pour l'assemblée du 22 avril 2004.

Ouverture de la période de question à 19h34

lan Hugget: À l'ouest de Klock et au sud de Pink, il y a une forêt d'épinettes et de sapins

baumiers semi-mature qui vient d'être retirée de la zone de développement différée par amendement de zonage. Pourquoi ne pas avoir attendu le décret du nouveau plan d'urbanisme pour ce faire ? André Levac demande à M. Hugget

d'adresser cette question au CCU.

lan Hugget : Sur la rue Antoine-Boucher, à côté de l'école élémentaire Eardley, se trouve un

marais de 68 acres qui serait présentement à vendre. Ce marais est en cours de cartographie et de désignation, selon la méthodologie fédérale (50% plantes hydrophiles et plus, ce qui peut excéder la ligne des hautes eaux). Ces travaux ne peuvent évidemment pas être terminés en plein hiver et la Commission devrait s'assurer de l'intégrité de ce territoire d'ici là, ce dont la Commission

prend avis.

lan Hugget: La problématique d'extraction et vente de terre arable perdure dans le secteur

rural d'Aylmer et il faudrait inspecter/proscrire cette activité.

lan Hugget : Il y a trop de déchets et de carcasses animales déversés dans les culs-de-sac du

secteur rural. N'y aurait-il pas moyen de placer des conteneurs municipaux et de l'offrir au public, moyennant un tarif modérateur (10\$ ou 20\$)? Pour les déchets, c'est un service qui pourrait être évalué dans le cadre du PGMR. Pour les carcasses, la problématique est plus complexe en raison de leur statut de

déchet biomédical (à moins d'être enterée à même la ZEC où la bête a été chassée). Il faudrait établir un protocole municipal avec un four crématoire qui est autorisé à disposer de tels déchets, l'ancien incinérateur biomédical de

Laidlaw (rue Valcourt) étant fermé.

Sheila McCrindle: La problématique de la perte d'habitat l'inquiète beaucoup. Si vraiment le

secteur est planifié pour accueillir, à terme, 80 000 résidents, il ne ressemblera plus jamais au Aylmer vu par ses fondateurs. De plus, il faut viser une densité accrue. Il y aurait moins de perte d'habitat si les projets domiciliaires étaient développés dans des bâtiments à haute densité et le reste du terrain épargné maintenu à son état naturel. Elle est parfaitement consciente que ceci va à l'encontre de bien des acheteurs mais demande que la Ville prenne de l'initiative en ce sens. Marc Bureau répond que trois commissions vont effectivement analyser le problème : soit le CCU et les Commissions sur l'habitation et sur

l'environnement.

Gérald Boucher: Il faudrait qu'il y ait un moratoire sur le développement en attendant le nouveau

plan d'urbanisme. Il faudrait que la Ville de Gatineau utilise du papier plus « modeste » à contenu recyclé plus élevé pour ses publications (ce que Denise Laferrière appuie) et qu'elle livre tous ses documents recto-verso. Le règlement d'arrosage des pelouses n'est pas respecté et ne fait l'objet d'aucun suivi, même lorsqu'il se plaint à la Sûreté. Selon un site Internet, Windsor et Vancouver économiseraient 3 millions de litres d'eau avec un programme de barils de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage. Monsieur Levac demande au

Module d'approfondir ce dernier point.

Martin Letartre : Le Comité de l'environnement de l'île de Hull désire s'attaquer au problème du

bruit causé par les motos avec silencieux trafiqués et déplore l'absence de dispositions à cet effet au règlement sur le bruit. Frédéric Tremblay confirme que l'omission est voulue et demandée par les services policiers qui contrôlent leurs silencieux via la réglementation sur la circulation routière. Gatineau et

Chicoutimi sont les deux Villes dont des poursuites en Cour municipale ont fait l'objet de contestation par les Associations de motards. Les deux Villes ont eu gain de cause, mais il faut reconnaître que le contrôle et la preuve et la poursuite

sont des processus longs et ardus.

Fermeture de la période de question à 21h00

Début de la discussion de dossiers en présence du public à 21h07



10. Plan de développement intégré (PDI) de la rivière des Outaouais

Personnes invitées : Daniel Le Pape, Urbanisme

Patrick Déoux, Roche-Deluc

Discussion : Patrick Déoux présente la méthodologie, les constats, la vision et les piliers du

PDI de la rivière des Outaouais, incluant un regard général sur la problématique

du « Triangle bleu » (Kingston-Ottawa-Montréal).

Varia

- Larry Simpson demande la permission d'utiliser les fonds la Commission pour acquérir un présentoir en vue du Jour de la Terre, ce que décline la Commission. L'administration doit utiliser ses propres budgets.
- Le salon de la Terrasse Henri-Masson ne serait plus disponible pour le souper des Commissions. Pour ne pas changer de salle entre le repas et l'assemblée, les trois assemblées de la Commissions qui se tiendront à Hull seront déplacées à la salle Gatineau. Marc Bureau va tenter de ramener la Commission à la Salle des Comités.

Levée de la séance à 22h12

Procès-verbal ratifié le 18 mars 2004	
Marc Bureau, président	Frédéric Tremblay, secrétaire